

www.ifrc.org
Saving lives,
changing minds.

Appel d'urgence révisé

Épidémie de nouveau coronavirus (2019-nCoV)



Appel n° MDR00005

Montant alloué par le DREF : **1 million de francs suisses**

Lancement de l'appel révisé : **11 février 2020**

Glide n° : [EP-2020-000012-CHN](#)

Fonds nécessaires : **32 millions de francs suisses**

Fin de l'appel : **31 décembre 2020**

Le présent appel d'urgence vise à rassembler la somme totale de **32 millions** de francs suisses pour permettre à la **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale)** d'aider ses membres à apporter une assistance et un appui aux communautés touchées ou menacées par l'épidémie de nouveau coronavirus, en insistant sur la **communication sur les risques et l'engagement communautaire, la fourniture de services et la préparation des Sociétés nationales**. La Fédération internationale et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge travailleront en étroite collaboration dans les pays où des cas de transmission du virus ont eu lieu, et mettront en place des mesures de préparation pour tous les pays, en particulier les plus exposés. Les opérations prévues sont le reflet de la situation actuelle et des dernières informations ; elles seront ajustées en fonction de l'évolution de la situation et au fur et à mesure que nous disposerons d'évaluations plus précises.

Contexte

31 décembre 2019 : Le gouvernement chinois fait état de plusieurs cas de pneumonie d'origine inconnue dans la ville de Wuhan, dans la province du Hubei.

9 janvier 2020 : L'OMS annonce que l'épidémie qui touche Wuhan est provoquée par un type de coronavirus inconnu jusqu'alors, provisoirement baptisé « 2019-nCoV ».

11 janvier 2020 : Les autorités sanitaires chinoises déclarent le premier décès causé par une maladie respiratoire aiguë due au virus 2019-nCoV.

13 janvier 2020 : Le virus se propage pour la première fois hors de Chine : la Thaïlande et le Japon annoncent leurs premiers cas — des voyageurs en provenance de Wuhan.

19 janvier 2020 : Premiers cas signalés d'infection d'agents de santé travaillant auprès de patients atteints de la maladie à 2019-nCoV.

20 janvier 2020 : La Commission nationale chinoise de la santé confirme l'observation de cas de transmission interhumaine du virus.

23 janvier 2020 : Le Comité d'urgence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est convoqué au titre du règlement sanitaire international (RSI 2005) et détermine que la situation ne constitue pas une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) à ce stade.

30 janvier 2020 : Le Comité d'urgence au titre du RSI se réunit à nouveau et déclare que l'épidémie de virus 2019-nCoV représente une USPPI.

31 janvier 2020 : Attribution d'un million de francs suisses par le Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes (DREF) de la Fédération internationale ; la Fédération internationale lance un appel d'urgence préliminaire pour un montant de 3 millions de francs suisses.

En date du 10 février, 40 554 cas de maladie respiratoire aiguë due au virus 2019-nCoV ont été déclarés dans le monde, dont plus de 99 % en Chine (40 235 cas). Jusqu'à 910 décès ont été signalés (tous en Chine à l'exception d'un seul), ainsi que plus de 6 000 cas sévères. Depuis son déclenchement, l'épidémie s'est propagée dans 24 pays autres que la Chine, dont 12 pays d'Asie-Pacifique, 9 pays d'Europe, 2 pays de la région Amériques, et un pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Les pays suivants sont ceux qui, en dehors de la Chine, ont signalé le plus grand nombre de cas : Singapour (43 cas), Thaïlande (32 cas), Japon (26 cas), République de Corée (27 cas), Malaisie (18 cas), Australie (15 cas), Allemagne (14 cas), Viet Nam (14 cas) et États-Unis d'Amérique (12 cas).

Selon l'OMS, le risque pour la santé publique est très élevé en Chine, et élevé en Asie-Pacifique ainsi que dans le reste du monde. En déclarant, le 30 janvier, l'urgence de santé publique de portée internationale, l'OMS a officiellement reconnu la gravité de la menace mondiale que représente le virus 2019-nCoV, ainsi que la compétence de la Chine s'agissant de contenir l'épidémie, et son engagement à cet égard. L'OMS a aussi appelé à déployer des efforts accrus aux niveaux mondial, régional et national pour endiguer la propagation du virus 2019-nCoV et pour soigner les personnes touchées de façon appropriée. Le nombre de cas continue d'augmenter, et la menace d'une propagation plus large au sein de la région et dans le monde reste importante.

L'épidémie de virus 2019-nCoV et les opérations qui en ont découlé se sont accompagnées d'une gigantesque avalanche d'informations, ce qui complique la recherche de sources fiables et d'orientations fondées sur des données probantes lorsque cela est nécessaire. La compréhension de ce virus et de l'épidémie qu'il provoque évolue rapidement. Le manque d'informations a donné lieu à des idées fausses, à des rumeurs et à des incertitudes, en partie alimentées

par les supputations de la communauté scientifique et du grand public, qui contredisent les informations sanitaires factuelles et, dans certains cas extrêmes, empêchent les personnes de se protéger et font obstacle à l'adoption de comportements adéquats en matière de santé.

La réponse de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à ce jour

Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Fédération internationale en Asie-Pacifique

Dans la **région Asie-Pacifique**, à la date du 9 février, les 13 pays suivants (Chine y compris) ont signalé la présence de cas confirmés d'infection au nouveau coronavirus : Australie, Cambodge, Chine, Inde, Japon, Malaisie, Népal, Philippines, République de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam. Les Sociétés nationales ont pris des mesures actives pour soutenir les autorités publiques dans leurs efforts de préparation à l'épidémie. En outre, les Sociétés nationales de pays n'ayant pas encore déclaré de cas confirmés adoptent également une approche proactive s'agissant des mesures de préparation ; nombre d'entre elles mettent en place des campagnes de sensibilisation et communiquent avec les ministères de la Santé de leurs pays respectifs afin d'harmoniser les efforts de préparation.

Chine

La **Croix-Rouge chinoise**, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, est très active dans les opérations déployées par le pays depuis le début de l'épidémie. Au total, elle dispose de 1,8 million de volontaires pleinement actifs pour répondre aux besoins sur tout le territoire du pays.

La Croix-Rouge chinoise s'appuie sur son vaste réseau de volontaires et d'employés pour mener une action proactive de diffusion des informations concernant la prévention de la maladie et l'éducation sanitaire. Des moyens de communication innovants, et notamment les réseaux sociaux, sont aussi utilisés. Les sections de la Croix-Rouge chinoise proposent aussi, entre autres activités, des services de soutien psychosocial, des premiers secours psychologiques et des soins de santé, assurent le transport en ambulance des patients vers les structures de soins, et distribuent des articles de secours.

En plus de réceptionner les dons d'argent et de les diriger vers les opérations, la Croix-Rouge chinoise et ses sections dans tout le pays, y compris sa section située au cœur de la ville de Wuhan et sa section de la province du Hubei, coordonnent les offres nationales et internationales d'équipements médicaux à usage unique — notamment des blouses, des masques, ou encore du désinfectant. Elles aident aussi au transport, en coordonnant leur action avec celle des autorités concernées. En raison de l'ampleur de l'épidémie, la Croix-Rouge chinoise aide le gouvernement chinois à répondre à la soudaine et immense demande de matériel médical.

La Croix-Rouge chinoise soutient aussi dix hôpitaux (y compris l'hôpital Jinyingtan de Wuhan) désignés pour le traitement des patients atteints par la maladie à virus 2019-nCoV. Grâce aux orientations et au soutien du ministère de l'Industrie et de la Technologie de l'information, la Croix-Rouge chinoise a utilisé des dons publics d'un montant de 19 millions de yuans environ (l'équivalent de 2,65 millions de francs suisses ou de 2,7 millions de dollars des États-Unis environ) pour acheter 50 ambulances, 598 ventilateurs et 820 dispositifs de surveillance pour le traitement en urgence des patients gravement malades dans la province du Hubei, ainsi que le matériel médical qui fait défaut, et notamment des masques et des lunettes de protection.

La section de Hong Kong de la Croix-Rouge chinoise a repris son programme de soutien psychosocial intitulé « Shall we talk » (« Parlons-en ») qui existe de longue date. Cette initiative permet au public de planifier une séance de soutien psychosocial par le biais d'applications de messagerie sur mobile. Des messages d'information et de soutien psychosocial conçus spécialement pour le virus 2019-nCoV ont aussi été diffusés sur les réseaux sociaux. La section de Hong Kong de la Croix-Rouge chinoise a aussi distribué du matériel de secours dans les camps de quarantaine mis en place par le gouvernement, conformément à l'accord de service qui la lie au département chargé du bien-être social.

La **Croix-Rouge de la République de Corée** facilite les dons du secteur privé destinés à Wuhan, mobilise des contributions en espèces et en nature, et coordonne son action avec celle de la Croix-Rouge chinoise par le biais de



Dans l'ensemble de la Chine, toutes les sections de la Croix-Rouge chinoise sont activées. Les volontaires travaillent sans relâche pour traiter les dons et aider les autorités à assurer les distributions, à effectuer les contrôles de température et à rendre visite aux personnes isolées, ainsi que pour diffuser les informations susceptibles de sauver des vies.

Photo : Croix-Rouge chinoise

l'équipe de soutien de la Fédération internationale au groupe de pays basé à Beijing. La Société nationale a aussi distribué 2 000 kits de secours (comprenant notamment des masques, des gants en latex et un thermomètre) à des personnes s'étant mises elles-mêmes en quarantaine en Corée.

La **Société de la Croix-Rouge de la République populaire démocratique de Corée**, en réponse à la demande du département chargé de la santé, a mobilisé ses 500 volontaires formés à la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires (ECV), en mettant l'accent sur le virus 2019-nCoV, dans quatre provinces proches de la frontière avec la Chine. Ces volontaires collaborent étroitement avec les médecins de famille et font du porte-à-porte pour procéder à des dépistages et encourager les comportements adéquats en matière de santé et d'hygiène personnelle. Le personnel des sections locales apporte un appui régulier à ces volontaires. Les volontaires de la Croix-Rouge coordonnent leur action avec celle du personnel de santé local et avec les départements concernés du gouvernement pour assurer un large engagement communautaire et pour se rendre dans les foyers de zones reculées, qui ne peuvent ordinairement pas être atteints. La Société nationale a aussi activé l'initiative « volontaires à vélo » (« volunteers on wheels ») en mettant à disposition de ses volontaires quelque 700 vélos, afin de toucher les habitants des zones les plus reculées et de diffuser les messages de sensibilisation relatifs au virus 2019-nCoV. Elle coordonne aussi son action avec des acteurs locaux, tandis que le bureau de pays de la Fédération internationale est responsable de la coordination avec les autres organisations internationales.

La **Croix-Rouge de Mongolie** diffuse quotidiennement des affiches et des vidéos de sensibilisation et de mise à jour concernant la situation sur sa page Facebook (les vidéos sont disponibles à l'adresse suivante : <https://m.facebook.com/MongolianRedCrossSociety/>). Elle participe activement aux réunions de la commission d'urgence nationale ; conformément à la demande du gouvernement lors de la réunion de cette commission, les sections de cette Société nationale ont commencé à organiser des activités de prévention et de diffusion de l'information dans leurs régions respectives. Toutes les sections intermédiaires du pays mobilisent leurs volontaires formés à la prévention de la grippe. La Société nationale a déjà distribué 7 000 désinfectants hydroalcooliques issus de son stock d'urgence à différentes parties prenantes, dont le ministère de la Santé, l'agence de protection des frontières, l'agence nationale responsable de l'inspection et l'autorité chargée des aéroports et du transport ferroviaire.

La **Société de la Croix-Rouge du Japon** a réuni pour la première fois une équipe spéciale (au niveau de la direction). Le président de la Société nationale a déclaré que le gouvernement du Japon pourrait solliciter une collaboration renforcée avec la Société de la Croix-Rouge du Japon. La Société nationale diffuse activement sur les réseaux sociaux des messages essentiels sur la manière d'empêcher la propagation du virus.

La **Croix-Rouge du Viet Nam** mobilise de l'aide en fournissant des équipements de protection individuelle aux employés et aux volontaires essentiels. Elle a mis en place des équipes spéciales de volontaires de la Croix-Rouge au niveau communautaire, qu'elle forme à intervenir face au virus 2019-nCoV. Elle mène aussi des activités de sensibilisation à domicile ou au niveau communautaire, à l'aide d'un réseau de formateurs ou de modérateurs formés. Elle collabore étroitement avec le gouvernement à tous les niveaux et avec les secteurs de la santé pour sensibiliser et communiquer, ainsi que pour transporter les personnes touchées par le virus ou suspectées de l'être vers des structures de soins.

La Croix-Rouge du Viet Nam dispose d'un plan pour évaluer, piloter et tester la mise en place d'une surveillance communautaire en vue de soutenir les secteurs de la santé qui font appel au réseau des volontaires et des membres de la Croix-Rouge sur le terrain. Un plan visant à distribuer des savons et/ou des masques aux ménages situés dans des zones à haut risque et pour former les habitants à leur utilisation est en place.

La **Croix-Rouge du Pakistan** planifie actuellement une campagne de sensibilisation avec le ministère de la Santé dans toutes les sections provinciales. En outre, des formations de volontaires et la distribution d'équipements de protection individuelle aux volontaires et dans les hôpitaux doivent débiter dans les jours à venir.

La **Croix-Rouge philippine** a débuté l'achat de 1 500 ensembles d'équipements de protection individuelle pour son siège et ses sections, et s'est procuré 100 ensembles supplémentaires pour le personnel médical qui travaille en première ligne. Depuis l'an dernier déjà (2019), la Croix-Rouge philippine a prépositionné des équipements de protection individuelle dans ses sections où se trouvent des aéroports internationaux et des entrepôts régionaux, ainsi que dans les sections à haut risque de grippe aviaire dans la région de Luzon Central. La Société nationale a posté sur les réseaux sociaux des articles visant à diffuser les informations au public et a publié à l'intention des sections des avis concernant les services de santé relatifs à la saison de la grippe.

La Croix-Rouge philippine a convoqué une réunion de préparation à l'épidémie concernant le nouveau coronavirus le 25 janvier, en présence de représentants de plus de 20 organisations ou institutions, y compris l'OMS, le département chargé de la santé et d'autres organisations du secteur de la santé. Par le biais d'une note administrative, elle a informé les sections de la menace que représente ce virus, ainsi que des mesures recommandées pour le personnel, les volontaires et les sections concernant la prévention, la préparation et les activités et mécanismes d'intervention.

Depuis le déclenchement de l'épidémie, les **bureaux de la Fédération internationale en Asie-Pacifique** soutiennent les Sociétés nationales dans la région en leur apportant un appui technique et en matière de communication, coordonnent la diffusion des informations et dirigent les fonds rassemblés par le biais du présent appel là où ils sont nécessaires, en donnant la priorité aux Sociétés nationales des pays ayant déclaré des cas ainsi qu'aux pays à risque selon l'analyse de l'indice de sécurité sanitaire mondiale (GHSI) et de l'indice relatif à la vulnérabilité aux maladies infectieuses (IDVI).

L'augmentation du nombre de cas confirmés enregistrés en Malaisie, à Singapour, en Thaïlande et au Viet Nam souligne la nécessité d'étendre les mesures de préparation aux épidémies et aux pandémies, afin que les Sociétés nationales soient prêtes à intervenir si le virus 2019-nCov venait à se transmettre à nouveau au sein des communautés. La région regroupe des pays mieux préparés et d'autres qui comptent parmi les plus vulnérables, dont les systèmes de santé sont moins performants. Certains groupes vulnérables particuliers sont aussi l'objet de préoccupations, car leur niveau d'accès aux services de santé peut être limité en tant que citoyens de pays d'accueil. Par exemple, la Malaisie et Singapour accueillent de nombreux travailleurs migrants venus d'autres parties de l'Asie du Sud-Est et d'Asie du Sud. Les Sociétés nationales de ces pays pourront devoir aider les autorités à diffuser les messages de sensibilisation auprès de ces groupes.

Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Fédération internationale en Afrique, dans les Amériques, en Europe, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Afrique

À la date du 10 février 2020, aucun cas n'a été confirmé dans la région Afrique, mais 55 cas ont été suspectés dans les 10 pays suivants entre le 22 et le 29 janvier 2020 : Mauritanie, Niger, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Éthiopie, Kenya, Angola, Zambie, Zimbabwe et Maurice. Au vu de la vulnérabilité accrue dans l'ensemble du continent africain, due à l'évolution importante des voyages et des échanges avec la Chine ces dernières années (hausse de plus de 600 % au cours des dix dernières années), à la perméabilité des frontières internationales, à la fragilité des infrastructures sanitaires, et aux difficultés actuelles sur les plans humanitaires et du développement, la région Afrique conserve un niveau d'alerte renforcé, et doit continuer d'investir dans les efforts de préparation. En particulier, il est nécessaire de renforcer la préparation aux épidémies et aux pandémies, et d'accroître la capacité de la région Afrique à réagir en cas d'épidémie de virus 2019-nCov. Bien qu'aucun cas n'ait encore été détecté sur le continent, la Fédération internationale met l'accent sur les mesures de préparation qui doivent être prises au sein des pays exposés prioritaires d'Afrique selon l'OMS — classés dans les catégories 1 ou 2 — en matière de communication sur les risques, d'engagement communautaire et de santé (voir le tableau ci-dessous). Le plan régional propose un modèle de partage des coûts avec les principales Sociétés nationales partenaires déjà actives dans le domaine de la santé dans ces pays, afin de compléter les activités en cours et de diriger les fonds efficacement vers les pays non couverts à l'heure actuelle.

Pays prioritaires selon l'OMS/Afrique :

Niveau de priorité	Pays
1	Afrique du Sud, Maurice, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Ghana, Nigéria, Zambie, Tanzanie, Algérie, Angola, Côte d'Ivoire et République démocratique du Congo
2	Rwanda, Madagascar, Guinée, Zimbabwe, Sénégal, Seychelles, Guinée équatoriale, Gabon, Mauritanie et Mozambique
3	Autres pays d'Afrique

Amériques

Selon l'intervention de santé publique et l'évaluation des risques pour la région Amériques, 19 cas d'infection au virus 2019-nCov ont été confirmés dans la région du 21 janvier au 10 février — 12 aux États-Unis et 7 cas au Canada¹. Jusqu'à 10 des cas identifiés aux États-Unis avaient voyagé à Wuhan dans la province du Hubei en Chine. Au Canada, toutes les personnes concernées s'étaient rendues récemment à Wuhan et se connaissaient personnellement.

Dans la région, la surveillance de la grippe et d'autres maladies respiratoires est bien établie. En particulier, à la suite de la pandémie de grippe associée au virus de la grippe A(H1N1)pdm09, la surveillance des infections respiratoires aiguës sévères dans la région a été renforcée dans un périmètre géographique élargi, et le réseau des centres nationaux pour le traitement des maladies grippales a été renforcé. À l'heure actuelle, tous les centres nationaux pour le traitement des maladies grippales de la région Amériques disposent de personnel certifié par l'Association du transport aérien international (IATA) pour l'envoi d'échantillons. Dans le contexte de l'émergence du virus 2019-nCov, le réseau SARInet offre une base aux efforts de surveillance déployés aux niveaux national et régional, qui mettent en lumière le rôle des

¹ [Tableau de bord de l'OMS relatif au nouveau coronavirus \(2019-nCoV\)](#).

centres nationaux pour le traitement des maladies grippales s'agissant des diagnostics basés sur les analyses de laboratoire.

La **Croix-Rouge américaine** suit de près l'évolution de la situation en ce qui concerne l'épidémie de nouveau coronavirus de 2019. Elle travaille actuellement avec des agences gouvernementales et des responsables politiques pour déterminer comment la Croix-Rouge pourrait devoir apporter son soutien dans les jours et les semaines à venir. Elle a déployé une opération de secours en cas de catastrophe de niveau 3 au niveau national et a publié un ordre d'opération qui détaille les services que la Croix-Rouge américaine peut offrir. Une demande provenant du Système d'information pour la gestion des déploiements rapides (SIMS) à l'appui de l'appel d'urgence et concernant un coordinateur de la gestion de l'information a été reçue, à laquelle la Société nationale est en train de répondre.

La **Société canadienne de la Croix-Rouge** surveille l'évolution de la situation. Elle a activé sa liste de personnel formé prêt à être déployé en cas de besoin. Elle a aussi lancé une campagne nationale par le biais de ses ressources média en vue de rassembler des fonds pour contribuer aux opérations de riposte de la Croix-Rouge chinoise face au nouveau coronavirus (2019-nCov)².

En outre, à la demande du gouvernement du Canada, la Société nationale a facilité les dons en nature d'équipements de protection individuelle par le gouvernement du Canada à la Croix-Rouge chinoise, et apporte un soutien au retour de Chine des Canadiens isolés dans des sites provisoires d'hébergement pendant 14 jours. Dans ces sites, elle contribue à la réception et à l'enregistrement des personnes confinées, et leur transmet des informations et des ressources. Elle fournit entre autres :

- des services de distribution de repas, y compris des menus particuliers correspondant à des restrictions alimentaires ;
- un soutien en matière de sécurité et de bien-être — et donne notamment accès à des activités de loisir et récréatives adaptées aux différentes catégories d'âge —, des contrôles de santé, des orientations en matière de santé mentale et des mécanismes de retour d'information ;
- des vêtements et des services de laverie selon les besoins ;
- des services de regroupement familial, ce qui comprend le fait de faciliter les contacts familiaux et le fait de rétablir le contact avec des membres d'une famille ;
- des effets personnels, tels que des kits d'hygiène, et l'accès à des services propres aux différentes catégories d'âge, par exemple du matériel pour bébé, des parcs de jeu ainsi que des aides à la mobilité, et répond aux besoins médicaux.

Le bureau régional pour les Amériques a mis en place une équipe de coordination composée de membres de l'unité Catastrophes et crises, de l'unité Santé, de l'unité Communication, de l'équipe de direction et des équipes de soutien aux groupes de pays afin d'assurer une coordination et un partage des informations solides dans l'ensemble de la région. L'unité Santé est en contact suivi avec l'ensemble des 35 Sociétés nationales de la région, à qui elle transmet des informations et des conseils issus de la Fédération internationale. Elle contribue à planifier l'intervention, et notamment à établir le plan régional d'intervention et de continuité des activités. Fort de son expérience en matière d'intervention en cas de pandémie — notamment suite à l'épidémie de virus Zika en 2016 — le bureau régional pour les Amériques est bien placé pour s'appuyer sur les enseignements tirés et sur les bonnes pratiques, tout en encourageant les échanges entre les différentes Sociétés nationales de la région. Les enseignements tirés des expériences antérieures dans la région et les réponses apportées lors de pandémies passées seront aussi communiqués dans le reste du monde.

Europe

Selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, à la date du 10 février 2020, 39 cas avaient été confirmés en Europe, dont 14 en Allemagne, 11 en France, 3 en Italie, 4 au Royaume-Uni, 1 en Belgique, 1 en Finlande, 2 en Espagne, 1 en Suède et 2 en Fédération de Russie³. Une équipe régionale spéciale a été mise en place en collaboration avec les unités Catastrophes et crises, les unités Santé et celles chargées des soins au niveau régional. Cette équipe diffuse en continu les informations et assure la communication entre le bureau régional, les bureaux de pays et les équipes de soutien aux groupes de pays. Dans la région Europe de la Fédération internationale, au moins 16 Sociétés nationales participent déjà à des activités de préparation et/ou d'intervention et participent aux mécanismes de coordination de leurs pays respectifs. Il s'agit des Sociétés suivantes : **la Croix-Rouge allemande, la Société de la Croix-Rouge arménienne, la Société du Croissant-Rouge d'Azerbaïdjan, la Croix-Rouge britannique, la Croix-Rouge bulgare, la Croix-Rouge espagnole, la Croix-Rouge finlandaise, la Société de la Croix-Rouge de Géorgie, la Croix-Rouge italienne, la Société du Croissant-Rouge du Kirghizistan, la Croix-Rouge de la République de Macédoine du Nord, le Magen David Adom d'Israël et la Société du Croissant-Rouge du Tadjikistan.**

En 2019, la Fédération internationale et l'OMS/Europe ont signé un protocole d'accord contenant des clauses relatives à la santé dans les situations d'urgence, ainsi qu'à la préparation aux pandémies et à la lutte contre les épidémies. Ce

² [Campagne nationale de la Société canadienne de la Croix-Rouge — Appel concernant les opérations menées face au nouveau coronavirus en Chine](#)

³ <https://www.ecdc.europa.eu/en/cases-2019-ncov-eueea>

protocole d'accord, qui vise à renforcer le partenariat, peut être utilisé au niveau national, selon les besoins. L'équipe régionale de la Fédération internationale chargée de la santé est en contact avec l'unité Santé dans les situations d'urgence et maladies transmissibles, l'OMS/Europe et les Sociétés nationales afin de coordonner leur préparation et leurs opérations avec les bureaux de pays de l'OMS et les autorités sanitaires publiques locales.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

À la date du 10 février 2020, l'OMS a confirmé sept cas d'infection au virus 2019-nCov dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, aux Émirats arabes unis, parmi lesquels six cas avaient voyagé en Chine. En raison du caractère international des déplacements et des itinéraires de transit, on s'attend à ce que des cas supplémentaires d'exportation du virus apparaissent dans d'autres pays, et il est probable que d'autres cas se déclarent dans la région. En outre, de nombreux pays de la région sont en situation de crise de longue durée, et la capacité de leurs systèmes de santé fragiles et débordés à répondre à des besoins accrus découlant d'épidémies est limitée. Les conséquences économiques d'une telle épidémie entraîneront une hausse des besoins en matière d'aide humanitaire, en raison du haut niveau de vulnérabilité qui prévaut dans la région à l'heure actuelle.

Le bureau régional de la Fédération internationale pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a mis en place une équipe spéciale régionale co-présidée par l'unité Catastrophes et crises à Beyrouth. L'équipe spéciale est en rapport étroit avec les bureaux de pays et les Sociétés nationales de la région afin d'analyser les besoins et d'apporter l'aide nécessaire aux mesures de préparation et aux opérations. Cela comprend la promotion de la santé et des pratiques d'hygiène, et le renforcement de la capacité des communautés d'accélérer et de renforcer des solutions portées par elles pour prévenir et lutter contre l'épidémie. Ces actions concernent en premier lieu la communication sur les risques et l'engagement communautaire, le soutien psychologique, le devoir de protection, la fourniture de services et la capacité des Sociétés nationales d'intervenir, y compris la planification de l'intervention et la préparation pour une intervention efficace. L'équipe spéciale a contacté des Sociétés nationales par téléphone à plusieurs reprises et à plusieurs niveaux : direction, responsables techniques (chargés de la santé, de la gestion des risques, et des communications). En outre, une plateforme en ligne a été créée pour assurer le partage en temps opportun des informations et des ressources techniques.

L'équipe spéciale régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord continue de suivre l'évolution rapide de la situation afin de limiter les risques d'importation du nouveau coronavirus dans la région, et pour collaborer étroitement avec les Sociétés nationales en vue de renforcer leur rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics, ainsi que pour soutenir la préparation au niveau national, et sur le plan opérationnel, en collaborant avec les ministères de la Santé, la Fédération internationale et les partenaires du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge présents, ainsi qu'avec l'OMS au niveau national.

Siège du Secrétariat de la Fédération internationale à Genève

Le Secrétariat de la Fédération internationale à Genève coordonne les orientations, les informations et le soutien à l'échelle mondiale avec ses 192 membres, afin qu'ils soient préparés et en mesure d'intervenir en fonction de leurs capacités et de leurs mandats, par le biais de ses cinq bureaux régionaux pour l'Asie-Pacifique (Kuala Lumpur), l'Afrique (Nairobi), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (Beyrouth), l'Europe (Budapest) et les Amériques (Panama). Quatorze Sociétés nationales ont reçu des financements, actuellement dirigés en premier lieu vers l'Asie-Pacifique, par le biais des fonds initialement rassemblés grâce au présent appel d'urgence. Cela leur a permis d'étendre leurs activités de préparation et de faire appel à du personnel de déploiement rapide dans les endroits nécessaires. L'attribution d'autres sommes à des Sociétés nationales en dehors de l'Asie-Pacifique est en cours de traitement, au fur et à mesure que des fonds continuent d'être mobilisés depuis le lancement de l'appel le 31 janvier 2020.

Le Secrétariat continue de coordonner étroitement son action avec celle de l'OMS et d'autres organismes du système des Nations Unies concernant l'acquisition des équipements de protection individuelle nécessaires pour les employés et les volontaires des Sociétés nationales qui travaillent dans les structures de soins de leurs pays et/ou y apportent un appui, et notamment ceux de la Croix-Rouge chinoise. Le tableau de mobilisation lancé le 6 février vise à obtenir en premier lieu ces équipements de protection individuelle en nature pour un montant équivalent à 10 millions de francs suisses environ. Les besoins des autres pays ne sont pas inclus pour l'instant, et la stratégie globale d'achat d'équipements à usage unique est en cours de mise en place, en prévision des pénuries au niveau mondial ; les priorités devront donc être définies au vu des besoins. L'approche de la Fédération internationale en matière de communication sur les risques visera aussi à contribuer à une meilleure compréhension des situations dans lesquelles il est nécessaire ou non de porter des masques ou des équipements de protection individuelle, afin d'aider à soulager la pression qui pèse sur la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Depuis le lancement de l'appel d'urgence préliminaire le 31 janvier, une douzaine de spécialistes du vivier de personnel à déploiement rapide ont été sollicités aux niveaux national, régional et mondial, et 11 ont été déployés à la date du 10 février, dont notamment des spécialistes supplémentaires de la préparation aux pandémies à Beijing (au sein de l'équipe de soutien au groupe de pays), à Kuala Lumpur (au sein du bureau régional) et à Genève. Les bureaux régionaux de la Fédération internationale en dehors de l'Asie-Pacifique ont commencé à cartographier les risques et à

établir des priorités au sein de leurs régions respectives, ainsi qu'à coordonner leur action avec des partenaires et en fonction des ressources disponibles dans les pays désignés dans l'analyse ci-dessous.

Le 5 février, l'OMS a lancé un appel concernant un [plan stratégique de préparation et de riposte](#) visant à rassembler 675 millions de dollars des États-Unis dans le but d'apporter un appui aux pays afin qu'ils disposent de meilleures mesures de prévention et puissent établir des diagnostics plus rapidement. Le plan de la Fédération internationale, qui complète celui de l'OMS, ciblera les pays les plus à risque en insistant sur la communication sur les risques, sur l'engagement communautaire et sur la mobilisation sociale, et apportera un soutien à ceux de ses membres qui ne disposent pas de programmes existants pour la préparation aux épidémies.

Les équipes de communication sur les risques et d'engagement communautaire de la Fédération internationale collaborent étroitement avec ses membres et avec d'autres agences afin de partager des informations précises, récentes et fiables en matière de santé publique, et s'attachent particulièrement à traduire les contenus issus de sources biomédicales en informations préventives concrètes, ainsi qu'à lutter contre les fausses informations. Les contenus publiés sur les réseaux sociaux sont désormais traduits dans plus de 30 langues et largement diffusés par les Sociétés nationales dans le monde entier. Une note d'orientation aide la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge à déployer des approches efficaces en matière de communication sur les risques et d'engagement communautaire, qui soient adaptées aux contextes locaux. Du matériel et des orientations supplémentaires seront mis à disposition en vue d'encourager le dialogue et la cohésion sociale à l'échelle locale, en insistant sur la lutte contre la stigmatisation et la xénophobie. L'anxiété et la peur alimentent des stéréotypes dangereux et le racisme à l'égard des personnes d'origine asiatique, qui sont accusées de propager le coronavirus. La Fédération internationale associe ses efforts à ceux déployés par ses partenaires et par les médias pour lutter contre les attitudes négatives et pour encourager les sentiments d'acceptation et de confiance.

Le présent appel reconnaît la diversité des niveaux actuels de préparation aux épidémies et de capacité parmi les pays prioritaires ; il propose donc à ses membres des recommandations sur la manière d'intervenir dans le cadre de la préparation (et, si nécessaire, des opérations), qu'ils peuvent appliquer en fonction de leur situation et adapter selon les besoins du pays et les capacités de la Société nationale concernée. Ces interventions sont complétées par un appui technique qu'apportent les différentes structures de la Fédération internationale. Dans le cadre de ces interventions, la Fédération internationale soutiendra ses membres selon un ordre de priorité répondant à un ensemble de critères de choix, afin de garantir l'attribution des ressources la plus efficace en s'appuyant sur les capacités, les vulnérabilités et les risques.

Il est important de souligner que ces actions seront intégrées, dans la mesure du possible, aux programmes existants au niveau national pour augmenter les capacités existantes. Les Sociétés nationales qui ont déjà amorcé le processus de préparation pour une intervention efficace peuvent consulter les résultats de leur évaluation, les priorités qui en découlent et le plan de travail établi pour renforcer leur préparation. Les domaines tels que l'analyse et la planification, ou encore la capacité opérationnelle — et en particulier la santé dans les situations d'urgence — font partie des éléments susceptibles d'être les plus utiles pour évaluer le degré de préparation des Sociétés nationales face aux épidémies et leur capacité à y répondre. Dans le cas où le risque d'épidémie n'était pas déjà inclus dans l'évaluation des risques d'une Société nationale, ou si cette Société nationale n'a pas encore lancé le processus de préparation pour une intervention efficace, les indications relatives à la préparation aux épidémies peuvent aider à orienter les mesures de préparation concernant l'épidémie actuelle.

Les équipes de la Fédération internationale chargées de la santé, de la préparation des Sociétés nationales, du développement et des volontaires mettent au point et ajustent du matériel d'orientation et de référence à l'appui des efforts de préparation des Sociétés nationales, et notamment une annexe à la note d'orientation à l'intention de la Fédération internationale et des Sociétés nationales relative à l'épidémie de nouveau coronavirus (2019-nCov). Ces orientations mises à jour visent à aider les décisionnaires et les dirigeants des Sociétés nationales à :

- i) aborder le rôle de leur Société nationale en lien avec l'épidémie actuelle de virus 2019-nCov avec le gouvernement et leurs partenaires ;
- ii) évaluer les capacités de leur Société nationale et son degré de préparation pour faire face à l'épidémie ;
- iii) recenser les mesures qu'elle peut adopter pour soutenir la prévention, la préparation, le dépistage et l'intervention dans le cadre de l'épidémie actuelle dans leurs pays respectifs ;
- iv) préparer leur Société nationale à faire face à l'épidémie.

Au vu de l'évolution rapide de la situation et du fait que les Sociétés nationales se préparent et interviennent activement, la Fédération internationale place aussi parmi ses priorités la **planification de la continuité des activités** à tous les niveaux (national, régional et mondial). Il s'agira en premier lieu de mettre en évidence les conséquences ou les menaces que cette opération peut entraîner sur les capacités opérationnelles générales et de mettre en place un cadre pour garantir une intervention d'urgence efficace avec des ressources limitées, notamment en dressant la carte des structures minimales nécessaires pour maintenir le fonctionnement normal des activités essentielles. Des capacités supplémentaires sont en cours de mobilisation pour soutenir ce processus, afin de garantir la cohérence des plans dans l'ensemble des régions, et pour adapter les orientations pour les membres concernés, en fonction des besoins.

En envisageant l'avenir tout en tirant les leçons d'interventions faisant suite à des épidémies passées, la Fédération internationale reconnaît que non seulement l'épidémie de nouveau coronavirus menace la vie et la santé des personnes, mais qu'elle a en outre des conséquences économiques sur les pays touchés. À l'heure actuelle, on ne peut prédire ces conséquences sur les revenus, en particulier ceux des plus vulnérables, mais il convient d'assurer un suivi à cet égard. Comme l'ont montré des épidémies précédentes, celles-ci peuvent avoir des conséquences économiques immédiates et à long terme. Par exemple, les quarantaines et les restrictions de déplacement peuvent empêcher les personnes de travailler ou limiter l'accès à des marchés ; par conséquent, leur activité diminue et elles perdent des revenus, dans le cas de ménages ou de personnes qui dépendent de salaires journaliers. En outre, les familles touchées risquent d'être marginalisées ou de perdre leurs principaux soutiens de famille. La Fédération internationale et ses Sociétés nationales surveilleront l'évolution de la situation à cet égard, en particulier dans les communautés de pays où le virus s'est propagé localement et au niveau communautaire, et interviendront en fonction des besoins, en déployant par exemple des activités basées sur des transferts d'argent pour répondre aux besoins immédiats des ménages vulnérables et assurer la récupération de leurs revenus, en coordination avec les autorités nationales.

Dans la mesure où elles agissent dans le cadre de leurs capacités et de leurs mandats pour prendre part en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics à la prévention et à la réduction de la souffrance humaine, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont un rôle important à jouer dans la lutte contre cette épidémie, tant au niveau national qu'au niveau international, ce que renforce la [résolution 3](#) adoptée en décembre 2019 à l'occasion de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Dans le cadre de cette résolution, les États et les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'engagent ensemble à combattre les épidémies et les pandémies. Les Sociétés nationales peuvent inciter les personnes et les communautés, en ligne comme hors ligne, à encourager des comportements qui limitent les risques de contracter ou de transmettre le virus, qui facilitent la compréhension et l'acceptation par la communauté des mesures de lutte contre l'infection et de prévention, et qui aident à empêcher les fausses informations, les rumeurs et la panique. Les Sociétés nationales proposent aussi un soutien psychosocial aux personnes et aux communautés touchées, ainsi qu'aux soignants et aidants, à la fois au sein des structures de soins et dans le cadre de soins à domicile. Enfin, les Sociétés nationales peuvent offrir des services sociaux d'urgence aux personnes et aux communautés dans les situations de quarantaine ou lorsque les structures de soins sont débordées : les interventions d'urgence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge visent à garantir que les besoins de base sont satisfaits et que la dignité des personnes touchées est pleinement protégée. Les activités des Sociétés nationales sont soutenues par des mesures visant à protéger leurs propres employés et volontaires contre l'exposition aux risques dans l'exercice de leurs fonctions.

En tant que premier réseau humanitaire reposant sur des volontaires au niveau mondial, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge peuvent ainsi jouer un rôle particulier pour toucher les communautés au moyen de ces interventions cruciales.

La stratégie opérationnelle

Le présent appel d'urgence est lancé en faveur des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les pays à risque ou déjà touchés par l'épidémie de 2019-nCoV. L'objectif opérationnel global est de contribuer à réduire les taux de morbidité et de mortalité ainsi que les incidences sociales de l'épidémie, en prévenant ou en ralentissant la transmission et en contribuant à maintenir l'accès des communautés touchées par la maladie aux services sociaux essentiels. La stratégie et les approches adoptées par les Sociétés nationales varieront selon la situation dans leur pays, et les pays sont répartis en cinq catégories selon le stade de l'épidémie auquel ils se trouvent :

Pays où la **transmission du virus est soutenue à l'échelle de la communauté**, sans se limiter aux cas importés et aux contacts proches de ces personnes ;
 Pays connaissant une **transmission localisée** résultant de cas importés, avec d'autres cas détectés parmi les contacts proches connus ou au sein d'une communauté circonscrite ;
 Pays présentant un ou plusieurs **cas importés** qui sont rapidement identifiés, isolés et traités ;
 Pays exposés à un **risque élevé de présenter des cas importés**, en raison de déplacements ou d'autres liens avec des pays où la transmission a lieu, en particulier ceux dont le système de santé ou de surveillance est faible ;
 Pays qui doivent **se préparer** à faire face à l'épidémie, même s'ils ne sont pas particulièrement exposés à l'importation de cas, en raison du risque de transmission généralisée ou de pandémie.

La mise en œuvre de la stratégie de la Fédération internationale pour lutter contre l'épidémie de 2019-nCoV sera fondée sur une évaluation dynamique et constante de l'épidémie, qui vise avant tout à contenir la flambée, tant à l'échelle mondiale qu'au niveau local dans chaque nouveau pays touché. Cependant, la stratégie tient également compte du risque d'épidémie plus généralisée ou de pandémie, et la Fédération internationale a pour objectif d'aider les Sociétés nationales à passer de la prévention à l'endiguement, ainsi qu'à des approches d'atténuation des incidences et de réduction des risques le cas échéant. Ces approches consisteront à intervenir dans les communautés pour promouvoir des mesures de santé et d'hygiène ; à maintenir l'accès aux services essentiels ; à répondre aux préoccupations,

questions et rumeurs au sein de la communauté ; à lutter contre la peur et la stigmatisation ; et à favoriser la dignité des communautés les plus vulnérables en répondant à leurs besoins immédiats et en rétablissant leurs moyens de subsistance, ainsi qu'en diversifiant leurs sources de revenus.

Les activités de prévention de la transmission du 2019-nCoV, ainsi que de réduction des effets négatifs et de la stigmatisation résultant de l'épidémie, doivent reposer le plus possible sur l'adaptation ou l'intensification de programmes existants des Sociétés nationales. Les volontaires et le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui mènent des activités liées à la santé, à la réduction des risques de catastrophe et autres activités communautaires sont bien placés pour détecter et aider les personnes atteintes du virus ; pour fournir des informations exactes en réponse aux questions et préoccupations des communautés ; pour leur donner les outils nécessaires à la modification de leur comportement en vue de réduire l'exposition à la maladie ; pour prendre note des retours d'informations des communautés (questions, inquiétudes, rumeurs) et y répondre correctement ; et pour communiquer au sujet des risques. L'accent sera mis sur l'appropriation des approches de prévention, de préparation et d'intervention face au 2019-nCoV par les communautés, et sur leur participation à ces activités.

Ces opérations seront intensifiées, (ré)activées ou adaptées pour conserver leur efficacité en cas de flambée de nCoV, et seront adaptées spécifiquement pour réduire le risque de transmission, ou pour améliorer la détection des cas et les soins apportés aux personnes atteintes de maladie liée au nCoV. Si l'épidémie se propage au sein d'un pays donné, les activités seront intensifiées, étendues ou diversifiées ; un soutien supplémentaire aux services sociaux et de santé essentiels devra probablement être fourni dans le cadre des activités habituelles des Sociétés nationales ou en plus de celles-ci, afin de prévenir la transmission ou d'atténuer les conséquences sanitaires et sociales de l'épidémie. Le bien-être du personnel et des volontaires, y compris leur bien-être psychosocial, sera pris en compte à tout moment, et les programmes seront adaptés ou conçus de façon à réduire les risques en limitant leur exposition ou en renforçant leur protection, selon les besoins.

Activités et objectifs soutenus

Stade de l'épidémie	Objectifs	Stratégies	Piliers d'activité
Transmission à l'échelle de la communauté	Réduire les taux de morbidité et de mortalité associés à l'épidémie de nCoV ; réduire ou atténuer les effets secondaires sur le système social et de santé, les moyens de subsistance et le bien-être.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la transmission grâce à la communication sur les risques et les comportements à adopter (lavage des mains, éloignement social, etc.) ainsi qu'à l'engagement communautaire, en adaptant les activités en fonction des retours d'informations des communautés. • Améliorer la compréhension des activités risquées et sans risque par le grand public et les populations exposées, en s'appuyant sur les valeurs, les questions et les connaissances des communautés, et fournir un soutien psychosocial pour réduire les incidences de la flambée en matière de santé mentale et de bien-être social. • Améliorer la prévention, la détection des cas graves et le transfert des cas au niveau communautaire, grâce au maintien et à l'intensification des activités existantes en matière de santé et de surveillance, à la communication rapide des informations confirmées en matière de santé et à des activités de lutte contre la peur et la stigmatisation. • Soutenir les systèmes de santé pour atténuer les effets secondaires de l'épidémie en matière d'accès aux soins de santé. • Soutenir les soins apportés aux personnes atteintes de maladie liée au nCoV (soins cliniques, paramédicaux ou à domicile, selon le contexte et le mandat), et réduire les risques de contamination des travailleurs de santé et de transmission nosocomiale dans les établissements de santé. • Aider la population à répondre à ses besoins immédiats, et à accéder à des moyens de subsistance, aux services sociaux et aux services de santé. • Soutenir les services d'urgence pour réduire les incidences des mesures de santé publique telles que la quarantaine. • Stratégies transversales (voir ci-après). 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication sur les risques et engagement communautaire transversaux (y compris des messages visant à lutter contre la stigmatisation, la peur et la panique), en lien étroit avec les activités en matière de santé et de soutien psychosocial • Soutien psychosocial • Programmes de santé communautaire (détection, transfert, éducation en matière de santé et promotion de l'hygiène) étendus et adaptés pour des activités à moyen et à long terme de lutte contre le nCoV • Prévention et lutte anti-infectieuse, et autres interventions dans le système de santé pour améliorer les soins ou l'accès à ceux-ci • Services cliniques et paramédicaux en complément à ceux du système de santé dans les cas où ses capacités sont insuffisantes • Services sociaux d'urgence pour les communautés en quarantaine ou dont la mobilité est restreinte • Aide financière ou soutien aux moyens de subsistance pour répondre aux besoins immédiats ou rétablir l'accès aux revenus des foyers vulnérables dans les communautés touchées par l'épidémie (riposte à l'épidémie) • Continuité des activités régulières des services humanitaires et de santé • Continuité des activités et plans d'urgence
Transmission localisée	Réduire le risque de transmission plus généralisée du virus pour contenir l'épidémie ; renforcer la confiance du public dans le système de santé et promouvoir des changements de	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la transmission grâce à la communication sur les risques et les comportements à adopter (lavage des mains, éloignement social, etc.) ainsi qu'à l'engagement communautaire, en adaptant les activités en fonction des retours d'informations des communautés. • Améliorer la compréhension des activités risquées et sans risque par le grand public et les populations exposées, en s'appuyant sur les valeurs, les questions et les connaissances des communautés, et fournir un soutien psychosocial pour réduire les incidences de la flambée en matière de santé mentale et de bien-être social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication sur les risques et engagement communautaire transversaux (y compris des messages visant à lutter contre la stigmatisation, la peur et la panique), en lien étroit avec les activités en matière de santé et de soutien psychosocial • Soutien psychosocial • Programmes de santé communautaire (détection localisée et transfert, éducation généralisée en matière de santé et

	comportement et de meilleures pratiques d'hygiène.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la prévention, la détection des cas graves et le transfert des cas au niveau communautaire, grâce aux activités existantes en matière de santé et de surveillance dans la zone où la transmission a lieu, à la communication rapide des informations confirmées en matière de santé et à des activités de lutte contre la peur et la stigmatisation. • Aider la population touchée à répondre à ses besoins immédiats, et à accéder à des moyens de subsistance, aux services sociaux et aux services de santé. • Soutenir les services d'urgence pour réduire les incidences des mesures de santé publique telles que la quarantaine. • Stratégies transversales (voir ci-après). 	<p>promotion de l'hygiène), adaptés sous forme de mécanismes à déploiement rapide</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services sociaux d'urgence pour les communautés en quarantaine ou dont la mobilité est restreinte • Aide financière ou soutien aux moyens de subsistance pour répondre aux besoins immédiats ou rétablir l'accès aux revenus des foyers vulnérables dans les communautés touchées par l'épidémie (riposte à l'épidémie) • Dépistage, recherche des contacts et autres services liés à la surveillance et à la détection des cas • Continuité des activités et plans d'urgence
Cas importé(s)	Réduire le risque de transmission secondaire du virus pour prévenir une épidémie ; renforcer la confiance du public dans le système de santé et promouvoir des changements de comportement et de meilleures pratiques d'hygiène.	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer à grande échelle ce qui est connu ou ignoré à propos du nCoV compte tenu des dernières informations confirmées, en répondant aux préoccupations et aux questions de la population, tout en lui proposant des mesures à prendre pour protéger sa santé. • Se préparer au risque de transmission localisée grâce à l'engagement communautaire, et à la communication sur les risques et les comportements à adopter (lavage des mains, éloignement social, etc.) en fonction des retours d'informations des communautés. • Améliorer la compréhension des activités risquées et sans risque. • Améliorer la détection des cas au niveau communautaire, grâce aux activités existantes en matière de santé et de surveillance dans la zone proche du cas importé, en tenant compte des valeurs, des questions et des connaissances des communautés et en incluant les réseaux communautaires fiables. • Favoriser l'accès de la population aux marchés, aux services sociaux et aux services sanitaires. • Soutenir les services d'urgence pour réduire les incidences des mesures de santé publique telles que la quarantaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication sur les risques et engagement communautaire transversaux (y compris des messages visant à lutter contre la stigmatisation, la peur et la panique) • Soutien psychosocial • Programmes de santé communautaire (détection localisée et transfert, éducation localisée et généralisée en matière de santé et promotion de l'hygiène), adaptés sous forme de mécanismes à déploiement rapide • Services sociaux d'urgence pour les communautés en quarantaine ou dont la mobilité est restreinte • Dépistage, recherche des contacts et autres services liés à la surveillance et à la détection des cas • Continuité des activités et plans d'urgence
Pays qui doivent se préparer (compte tenu des risques)	Aider le pays et la population à se préparer, notamment à réagir au premier cas importé (détection, isolement, traitement) ; promouvoir des	<ul style="list-style-type: none"> • Se préparer au risque d'importation de cas grâce à l'engagement communautaire, et à la communication sur les risques et les comportements à adopter (lavage des mains, éloignement social, etc.) en fonction des retours d'informations des communautés. • Améliorer la compréhension des activités risquées et sans risque en fonction des retours d'informations des communautés. • Préparer les institutions (planification de la continuité des activités, liens institutionnels avec le ministère de la Santé, les 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication sur les risques et engagement communautaire transversaux (y compris des messages visant à lutter contre la stigmatisation, la peur et la panique) • Continuité des activités et plans d'urgence

	changements de comportement et de meilleures pratiques d'hygiène.	Centres des opérations d'urgence et d'autres parties prenantes et partenaires pertinents). <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités du personnel et des volontaires de la Société nationale de faire face aux épidémies. 	
<p>Stratégies transversales appropriées dans tous les contextes, à tous les stades :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les risques et mobiliser la communauté à tous les stades de l'épidémie pour établir des relations de confiance avec les communautés ; comprendre les préoccupations, les questions et les idées fausses, et y répondre rapidement de façon transparente ; informer la population des risques en tenant compte de ses questions, du contexte local et de ses valeurs ; fournir des informations confirmées et mobiliser les communautés afin de leur donner les bons outils pour modifier leurs comportements et participer aux efforts de lutte contre la transmission, la stigmatisation et la discrimination. • Maintenir les services et activités des Sociétés nationales en les adaptant pour atténuer les risques épidémiques (ex. les services de sang, les services paramédicaux et cliniques, les activités communautaires). Les chocs, les catastrophes et les épidémies entraînent souvent la peur, la résistance et même le déni chez certaines personnes, qui risquent alors de retarder ou de refuser le traitement, ou même de chercher à contourner les mesures prises par les autorités et les services de santé pour empêcher la propagation de la maladie. Ces comportements peuvent être évités en s'appuyant sur les normes, les valeurs et le capital social des communautés. • La santé et la sécurité du personnel et des volontaires doivent être une priorité dans toutes les opérations pour assurer leur continuité. Tous les membres du personnel doivent recevoir suffisamment d'indications et de soutien systémique pour réduire leur exposition et le risque de contamination, et renforcer leur protection individuelle (équipement) s'ils ne peuvent éviter d'entrer en contact avec des cas potentiels. 			

Évaluation des risques et action ciblée

Suite à la catégorisation des pays par stade de l'épidémie, un soutien sera apporté aux Sociétés nationales en fonction de la capacité du système de santé de chaque pays à détecter les cas et à prévenir la transmission, avec des activités prioritaires axées sur les pays disposant de moins de capacités à prévenir et détecter les cas et à faire face à une flambée de 2019-nCoV. Les priorités seront modifiées de façon dynamique au fil de l'opération, car les besoins évolueront à mesure que l'épidémie progressera, tant sur le plan géographique qu'en intensité. Dans les pays touchés et à risque, les considérations relatives à la capacité et au mandat des Sociétés nationales en matière de lutte contre l'épidémie pourront influencer le degré de soutien opérationnel requis. Le tableau ci-après donne une vue d'ensemble de l'intensité du soutien nécessaire dans différents contextes.

Soutien opérationnel nécessaire	Capacité de riposte				
	Très élevée	Élevée	Moyenne	Faible	Très faible
Épidémie à l'échelle de la communauté					
Transmission localisée					
Cas importé					
Risque élevé de cas importés					
Préparation					

Dans chaque région, l'analyse ci-dessus concernant la capacité d'intervention et le stade de l'épidémie sera mise en relation avec la probabilité d'importation de cas, le mandat et la capacité d'action de la Société nationale, ainsi que d'autres facteurs, afin d'identifier les pays où intervenir en priorité. Les pays prioritaires devront identifier et adapter les programmes communautaires existants pour répondre aux besoins liés à l'épidémie de 2019-nCoV, avant de mettre en place des programmes distincts consacrés à la lutte contre cette épidémie. À titre d'exemple, voici un tableau indiquant le degré de priorité pour les pays d'Afrique :

Soutien opérationnel nécessaire	Programmes de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge existants comprenant une composante de préparation aux épidémies	Pas de programme de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge existant comprenant une composante de préparation aux épidémies
Degré de priorité 1	Éthiopie (WASH/RRC), Ghana (WASH), Kenya (CP3*), Ouganda (CP3/Epi Prep), Tanzanie (Epi Prep), Zambie (WASH)	Afrique du Sud, Angola, Côte d'Ivoire, Maurice, Nigéria
Degré de priorité 2	Guinée Conakry (CP3/Epi Prep), Mozambique (Epi Prep), Rwanda (Epi prep/RRC), Sénégal (RRC), Zimbabwe (First Aid/RRC)	Gabon, Guinée équatoriale, Madagascar, Mauritanie, Seychelles
Degré de priorité 3	Burundi (Epi Prep), Cameroun (CP3), Malawi (Epi Prep/RRC), Mali (CP3/RRC), Sierra Leone (CP3), Soudan (RRC), Soudan du Sud (RRC)	

*Introduit en 2017 grâce au financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Programme de la Fédération internationale de préparation des communautés aux épidémies et aux pandémies (CP3) renforce les capacités des communautés, des Sociétés nationales et d'autres partenaires dans huit pays cibles (Cameroun, Guinée, Indonésie, Kenya, Mali, Ouganda, République démocratique du Congo et Sierra Leone) afin d'éviter, de détecter et d'intervenir face aux menaces de maladies, et de jouer un rôle important dans la préparation aux risques futurs.

Les actions ciblées en matière de communication sur les risques, d'engagement communautaire et d'intervention sanitaire sont fondées sur une évaluation du risque d'importation du virus, de la vulnérabilité du système de santé ou de communautés spécifiques en cas de flambée, de la probabilité de conséquences systémiques d'une épidémie, des connaissances de la population à propos du virus, des langues et modes de communication les plus fiables, et du mandat et de la capacité de riposte de la Société nationale.

L'évaluation ci-dessus, qui estime les risques et le degré de vulnérabilité, est ensuite comparée à la capacité et au mandat des Sociétés nationales. Toutes les Sociétés nationales, qu'elles soient en train d'intervenir ou de se préparer, doivent accroître leur coordination avec les ministères de la Santé, les Centres des opérations d'urgence de santé publique, et les autorités gouvernementales. Il est essentiel que les Sociétés nationales aient un rôle clairement défini dans la préparation nationale à l'épidémie et les plans opérationnels en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics. En outre, les Sociétés nationales qui soutiennent la lutte contre l'épidémie devront travailler en étroite coordination et collaboration avec les ministères de la Santé et d'autres partenaires de mise en œuvre pour s'assurer que leurs activités restent efficaces et appropriées. Si une Société nationale ne dispose pas de mandat et de l'accord du ministère de la Santé pour lutter contre les épidémies, son rôle risque d'être limité.

Coordination et partenariats

Depuis le début de l'épidémie, au niveau national, régional et mondial, la Fédération internationale travaille en coordination avec des mécanismes nationaux et des organisations internationales et régionales, notamment l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et des membres du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN). Les Sociétés nationales et la Fédération internationale (là où elle est présente) ont le statut d'observateur ou de participant dans les réunions nationales des Équipes humanitaires de pays et de Coordination intersectorielle, tant en cas de catastrophe qu'en l'absence de situation d'urgence.

Échelle nationale

Au niveau national, en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le secteur humanitaire, les Sociétés nationales de toutes les régions participent activement à la préparation et à la planification par scénarios grâce à des mécanismes de coordination mis en place par les ministères de la Santé de leurs pays respectifs. Les Sociétés nationales entretiennent de solides relations avec les autorités nationales de leur pays. Le réseau Croix-Rouge/Croissant-Rouge est reconnu comme un acteur essentiel de la lutte contre les épidémies, et apporte un soutien notamment en matière de mobilisation sociale, de traitement médical, et de soins communautaires ou préhospitaliers. Les Sociétés nationales participant à la riposte collaborent systématiquement avec les Centres des opérations d'urgence nationaux et régionaux du gouvernement de leurs pays respectifs ainsi qu'avec le bureau national de l'OMS concerné, pour garantir que les activités soient coordonnées, soient conformes aux lignes directrices les plus récentes, et contribuent au plan national de riposte à l'épidémie.

Échelle régionale

Le Bureau régional pour l'Asie-Pacifique de la Fédération internationale est en liaison étroite avec les bureaux régionaux de l'OMS (Asie du Sud-Est et Pacifique occidental). Les équipes de la Fédération internationale dans la région soutiennent également la préparation et les opérations à l'échelle régionale en participant activement à des mécanismes de coordination interorganisations. À cet égard, en tant que co-présidente du Groupe de travail régional sur la préparation aux situations d'urgence à Bangkok, la Fédération internationale a jusqu'à présent facilité deux réunions ad hoc axées sur la préparation et la riposte à l'épidémie de 2019-nCoV. Les participants sont convenus d'établir un groupe de travail ad hoc limité dans le temps sur le 2019-nCoV, qui se réunira régulièrement afin de faciliter le partage d'informations et de renforcer la coordination au sein de la région. Par ailleurs, le bureau de la Fédération internationale pour l'Asie-Pacifique et les responsables nationaux pour l'engagement communautaire et la redevabilité (CEA) travaillent en étroite collaboration avec le groupe de communication sur les risques émergents et de mobilisation communautaire actuellement mis en place par l'OMS et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et dialoguent avec d'autres partenaires pertinents (UNICEF) au niveau régional et national.

Dans la région des Amériques, la Fédération internationale assure une coordination étroite avec l'Organisation panaméricaine de la santé et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, avec qui elle maintient une communication efficace. La Fédération internationale fait partie de la Plateforme d'intervention régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (REDLAC) — une plateforme qui regroupe toutes les agences des Nations Unies, la Fédération internationale et d'autres acteurs humanitaires, basée au Panama, le centre régional pour les organisations internationales.

En Europe, la Fédération internationale et l'OMS ont signé un protocole d'accord qui a été partagé avec toutes les Sociétés nationales pour être utilisé au niveau national, le cas échéant.

Échelle mondiale

À Genève, le Secrétariat de la Fédération internationale participe aux réunions et aux appels du Comité permanent interorganisations, y compris aux discussions dirigées par l'OMS au sujet des activités de préparation et de riposte en cours, ainsi qu'à la coordination mondiale de la logistique et des achats. La Fédération internationale est présente dans toutes les structures de coordination de l'OMS relatives au 2019-nCoV pour s'assurer que les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge restent cohérentes par rapport aux données, directives techniques et analyses des risques les plus récentes. En outre, la Fédération internationale est membre du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN), et communique régulièrement avec ses partenaires techniques pour orienter les opérations, tout en représentant ses membres et les activités des Sociétés nationales sur le terrain auprès des membres du GOARN. La Fédération internationale fournit également un soutien technique et collabore avec l'OMS et l'UNICEF pour assurer une communication cohérente, appropriée et efficace relative aux risques entre les trois organisations.

Domaines d'intervention proposés

Domaines prioritaires



Santé

(Prévention, détection et lutte contre l'épidémie, y compris la communication sur les risques et l'engagement communautaire ; et promotion des mesures liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène [WASH])

Besoins (CHF) : 26,56 millions

Intervention proposée

L'épidémie de ce nouveau Coronavirus constitue une menace sérieuse et persistante en matière de santé publique, pour la Chine et le reste du monde. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aideront les gouvernements de leurs pays respectifs et les communautés à se préparer, à éviter la contamination et à détecter les cas de 2019-nCoV. Sur le plan des programmes, les activités aideront les communautés et les personnes vulnérables à comprendre les risques et à réduire leur exposition, ainsi qu'à limiter les conséquences psychosociales de l'épidémie ; garantiront la dignité des communautés touchées par le virus et leur accès aux services de base ; et prépareront l'atténuation des effets secondaires qu'une potentielle épidémie à plus grande échelle pourrait avoir sur les systèmes sociaux et de santé.

Compte tenu des expériences précédentes relatives au SARS et au MERS, il est essentiel de communiquer rapidement sur les principaux risques ; de répondre aux questions et préoccupations des communautés et de lutter contre les idées fausses ; de promouvoir les bonnes pratiques de santé et d'hygiène ; et de renforcer la capacité des communautés de mettre en place rapidement des solutions améliorées de prévention et de lutte contre l'épidémie. Les volontaires seront systématiquement formés pour encourager le dialogue, recueillir les observations des communautés et répondre aux questions et préoccupations, afin d'améliorer la mobilisation et les stratégies plus globales de préparation et d'intervention.

Les activités, selon ce qui convient dans le contexte national ou régional (conformément à la stratégie opérationnelle décrite plus haut), sont notamment les suivantes :

Communication sur les risques, engagement communautaire et promotion des bonnes pratiques de santé et d'hygiène

- Introduire une **stratégie complète de communication sur les risques, d'engagement communautaire et de redevabilité** pour mobiliser les individus et les communautés et communiquer de façon systématique avec eux afin de leur donner les moyens de comprendre quelles activités présentent un risque de transmission, de promouvoir des comportements sains et de prévenir la propagation du nCoV.
- Promouvoir des systèmes d'engagement communautaire et de redevabilité et des méthodes pour **surveiller et comprendre les informations manquantes, les préoccupations, les croyances et les rumeurs**, et répondre aux questions et **idées fausses** avant qu'elles ne se propagent et ne causent la panique ou le manque de confiance. Les principales observations en matière d'approches biomédicales et d'activités de lutte contre l'épidémie au sein des communautés, y compris les méthodes de quarantaine, seront communiquées aux partenaires afin que leurs services de lutte contre le 2019-nCoV en soient informés.
- Encourager la promotion générale des **meilleures pratiques de santé et d'hygiène ainsi que les changements de comportement**, notamment une utilisation correcte et appropriée de l'équipement de protection individuelle, en particulier une utilisation de l'équipement de protection individuelle fondée sur des données probantes par les individus qui ne disposent pas d'autres moyens de réduire leur exposition ; sensibiliser les personnes à risque aux changements de comportement à adopter pour mieux se protéger (lavage des mains, étiquette respiratoire et éloignement social, en particulier chez les personnes présentant des symptômes respiratoires) ; encourager les personnes présentant des symptômes respiratoires à rechercher des soins ; prévenir la stigmatisation, la peur et la panique, et promouvoir la cohésion sociale.
- Identifier et collaborer avec les principaux influenceurs (ex. personnes publiques de confiance, chefs communautaires ou religieux, travailleurs sociaux, guérisseurs traditionnels, prestataires de médecine alternative) et réseaux, notamment sur les réseaux sociaux (ex. groupes de femmes, groupes de jeunes, groupes religieux) afin de mieux informer et mobiliser la population à risque.
- Promouvoir **l'acceptation et la cohésion sociale** en dissipant les rumeurs, l'anxiété et les craintes autour du 2019-nCoV, notamment en luttant contre la discrimination envers les personnes d'origine asiatique, la stigmatisation des personnes présentant des symptômes respiratoires, des personnes guéries d'une infection à 2019-nCoV, des personnes sorties de quarantaine et des personnes qui recherchent des soins.

- Les efforts de préparation et de riposte déployés par les pays seront guidés par une étude complète des inégalités de genre et de la diversité (en étroite coordination avec tous les partenaires), qui se fonde notamment sur les questions suivantes : les besoins sur le plan du changement social et de comportement (ex. connaissances, attitudes, pratiques et croyances), les canaux de communication fiables, les langues privilégiées, et les préférences sur la manière de partager les retours d'informations et de recevoir les réponses, en particulier les préférences des groupes vulnérables (personnes âgées, femmes, migrants, personnes handicapées).

Adaptation et (ré)activation de la promotion de bonnes pratiques de santé et d'hygiène communautaire, de la réduction des risques de catastrophe et d'autres interventions de volontaires visant à réduire les risques de transmission et à améliorer les connaissances et les comportements en matière de santé et d'hygiène

- Les programmes relatifs aux premiers secours et à la santé à base communautaire (**PSSBC**), la formation à la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires et les Programmes participatifs de transformation des pratiques d'hygiène et d'assainissement (**PHAST**) de la Fédération internationale seront utilisés et intensifiés, soit conjointement soit séparément, pour promouvoir la prise de mesures appropriées au niveau communautaire en vue de réduire la transmission du virus et d'encourager le traitement rapide des cas soupçonnés. Les outils utilisés pour la grippe ou d'autres maladies respiratoires seront adaptés pour une utilisation face à cette épidémie, car le mode de transmission et les symptômes sont semblables, et le lavage des mains est une méthode de prévention essentielle. Des informations et actions complémentaires seront intégrées dans d'autres programmes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge menés avec les volontaires et les communautés.

Soutien aux soignants

- Les Sociétés nationales contribueront à l'amélioration des **soins à domicile** pour les personnes présentant des symptômes légers ou chez qui l'infection à 2019-nCoV n'a pas été diagnostiquée, si ces personnes sont incapables ou refusent de rechercher des soins. Les Sociétés nationales soutiendront les familles et autres fournisseurs de soins non cliniques sous forme de **sensibilisation, d'équipement adéquat et de conseils aux aidants à domicile sur les comportements à adopter** pour se protéger et réduire le risque de transmission en milieu non clinique.
- Les Sociétés nationales fourniront des **soins cliniques, paramédicaux, à domicile et de premiers secours** pour venir en aide aux communautés vulnérables et à risque touchées par l'épidémie.
- Dans les zones où les systèmes de santé locaux n'ont pas les capacités nécessaires pour faire face à des flambées à grande échelle, les Sociétés nationales fourniront un **soutien supplémentaire en matière de traitement et d'isolement, ou de prévention et de lutte anti-infectieuse**, au ministère de la Santé ou à l'échelle internationale pour faire face au nombre inhabituellement élevé de patients ; elles apporteront une aide pour le triage et l'isolement, et d'autres formes de soutien aux systèmes de santé surchargés en cas d'épidémie persistante ou concentrée.

Services sociaux d'urgence et soutien à la dignité et au bien-être individuels en cas de mise en place de quarantaines ou d'autres mesures d'urgence

- Les membres des communautés les plus vulnérables seront les plus touchés par les mesures visant à endiguer la propagation du virus (ex. la suppression des transports publics ou la restriction de services essentiels). Les Sociétés nationales fourniront des **services techniques ou de soutien spécifiques** aux gouvernements de leurs pays respectifs et aux populations touchées, en particulier si l'épidémie se généralise ou si des suivis à domicile, des quarantaines ou plus généralement des dépistages aux points de contrôle sont mis en place. Les Sociétés nationales soutiendront les activités de maîtrise de l'épidémie en veillant à ce que les personnes touchées puissent subvenir à leurs **besoins essentiels** et préserver leur **dignité**. L'objectif secondaire de ce volet sera la réduction de la résistance et du risque de cas occultés, en limitant la pression que les mesures de santé publique restrictives pourraient faire peser sur les communautés.

La détection des cas, la surveillance et la recherche des contacts sont cruciales pour contenir une flambée localisée

- Les Sociétés nationales bénéficieront d'un soutien pour assurer des dépistages à des points d'entrée ou de contrôle, la recherche des contacts, la surveillance communautaire ou d'autres activités d'aide à la **détection des cas et à la prévention de l'épidémie**, en fonction des capacités et des besoins du gouvernement local.
- Dans les communautés confrontées à des cas importés ou localisés, ou à un début de flambée, si la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge dispose de capacités de surveillance communautaire, **les systèmes de surveillance passifs passeront en mode actif**, et les infections respiratoires graves seront signalées dans les rapports présentés par les volontaires.

Soutien psychosocial

- Une épidémie provoque **du stress et de l'anxiété**, surtout en l'absence d'informations précises sur les moyens de diminuer les risques et de se protéger. Les Sociétés nationales fourniront un **soutien psychosocial aux communautés touchées et aux agents de premiers secours**, souvent victimes de traumatismes, de stigmatisation et de stress, qui ont besoin d'un soutien psychosocial spécifique et ciblé.

Planification en prévision d'une pandémie

- Soutenir les Sociétés nationales pour assurer une coordination efficace et constante avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les partenaires humanitaires, les gouvernements, les donateurs, l'OMS, l'UNICEF, d'autres entités des Nations Unies et d'autres partenaires.
- Aider les Sociétés nationales à établir ou renforcer des approches de communication qui permettent de faire entendre la voix, les priorités et les perspectives des communautés, afin que les partenaires de prévention et de lutte anti-épidémique en tiennent compte.
- Établir des déclencheurs d'intervention et des mécanismes de coordination évolutifs pour s'assurer que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont prêts à intervenir.
- Accroître les capacités existantes des Sociétés nationales en matière de préparation aux pandémies grâce à une planification stratégique et à des formations (ex. programmes de lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires).

Planification de la continuité des activités

- Les Sociétés nationales mènent des activités cruciales qui sauvent des vies et renforcent l'esprit communautaire, et les Sociétés nationales touchées et à risque bénéficieront d'une aide pour planifier la continuation des activités, en particulier pour réduire le risque d'exposition du personnel et des volontaires au virus, tout en maintenant ces services humanitaires et de santé essentiels.



Protection, égalité de genre et intégration

Besoins (CHF) : 112 000

Intervention proposée

L'opération vise à intégrer une approche visant à « ne pas nuire » dans tous les aspects de la planification et des programmes. Les Sociétés nationales rassembleront des données ventilées par sexe et âge à des fins de redevabilité à l'égard des communautés, pour déterminer qui bénéficie directement des services et qui n'en bénéficie pas ; et pour comprendre les facteurs spécifiques de vulnérabilité des femmes et des hommes, selon leur âge et le rôle social lié à leur sexe (pour comprendre si une proportion plus importante de femmes, d'enfants ou d'hommes sont vulnérables) et pour adapter la communication sur les risques et l'engagement communautaire, les informations, les interventions et les soins de santé à l'âge et au sexe des bénéficiaires.

En fonction du contexte de chaque Société nationale et de chaque pays/région, les activités sont notamment les suivantes :

- Utiliser les Normes minimales relatives à la protection, au genre et à l'inclusion dans les situations d'urgence comme guide pour aider les équipes sectorielles à prendre des mesures pour la protection des enfants et la réduction du risque de violence sexuelle et sexiste.
- Mettre en place un système pour garantir que le personnel et les volontaires de la Fédération internationale et des Sociétés nationales signent le Code de conduite et soient sensibilisés à ces questions.
- Recenser et rendre accessibles les informations relatives aux systèmes locaux auxquels s'adresser en matière de protection de l'enfance.
- Vérifier les antécédents des volontaires, du personnel et des prestataires, et les informer des lignes directrices et politiques en matière de protection de l'enfance.



Migration

Besoins (CHF) : 103 000

Intervention proposée

Les besoins liés à la migration se déclinent selon deux axes principaux. En fonction de l'évolution et de la propagation de l'épidémie, le premier axe a trait aux migrants qui pourraient être particulièrement exposés au risque d'infection, étant notamment prises en compte les populations migrantes n'ayant pas accès aux soins de santé au sein de leur communauté d'accueil. Le second axe a trait aux migrations et déplacements de grande ampleur que l'épidémie pourrait provoquer, auxquels pourrait venir s'ajouter une intensification des approches anti-immigration sous prétexte d'épidémie. Les migrants qui vivent, travaillent, étudient, se déplacent ou transitent dans

un pays seraient touchés de manière disproportionnée par une flambée du virus.

Face à ce type de crise, différents facteurs rendent les migrants particulièrement vulnérables. Ainsi, la barrière de la langue, une mobilité restreinte (due par exemple à une fermeture des frontières), une situation irrégulière sur le plan de l'immigration, la perte ou la confiscation de documents d'identité ou de voyage, un réseau social limité, l'isolement et la discrimination comptent parmi les facteurs qui limitent la possibilité pour les migrants d'accéder à une aide (aide à la préparation, informations fiables, possibilités de poser des questions et de soulever des inquiétudes) ou plus généralement d'assurer leur propre sûreté et bien-être. L'opération visera à faire en sorte que les migrants « exposés » dans des pays touchés par le 2019-nCoV soient pris en compte de manière effective dans les activités de préparation ou d'intervention, en concordance avec le mandat et la capacité d'intervention de chaque Société nationale.

En fonction du contexte de chaque Société nationale et de chaque pays/région, les activités sont notamment les suivantes :

- Aider le coordonnateur de la Société nationale responsable de la migration à jouer un rôle directeur et consultatif dans la mise en œuvre des opérations pertinentes ainsi que l'élaboration et l'adaptation des messages, de façon à cibler les migrants vulnérables.
- Promouvoir le dialogue entre pairs, le partage des connaissances et la capacité de suivi entre les Sociétés nationales, et notamment l'Équipe spéciale mondiale sur la migration, le Réseau Asie-Pacifique sur la migration et la Plate-forme de coopération des Croix-Rouge européennes pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants (PERCO).



Moyens de subsistance et besoins essentiels

Besoins (CHF) : à déterminer

Si la Fédération internationale va continuer de suivre l'épidémie et les besoins qui en découlent dans toutes les régions, le cas échéant, et si elle ajustera ce plan mondial en conséquence, l'intervention proposée dans ce domaine prioritaire concerne spécifiquement la Chine et aucun budget n'y a été alloué au moment de la publication de l'appel.

Intervention proposée

Au moment de la diffusion de cet appel d'urgence révisé, la plupart des pays ayant recensé des dizaines de cas de coronavirus font partie des pays les moins vulnérables du monde et les mieux préparés à faire face à des épidémies et pandémies. Toutefois, ils comptent aussi parmi les pays qui entretiennent le plus de liens commerciaux, touristiques et communautaires avec la Chine, ainsi qu'entre eux. À mesure que le nombre de cas continue d'augmenter, des éléments semblent indiquer que l'importance de ces liens pourrait avoir un impact sur la sécurité économique des ménages dépendant du petit commerce, du tourisme et des salaires journaliers. Les mesures prises dans certaines zones touchées (par exemple la fermeture de bureaux et la suspension de systèmes de transport interprovinces) risquent d'engendrer une augmentation du prix des denrées alimentaires et des articles ménagers essentiels, en raison d'une demande élevée et d'un faible approvisionnement des stocks. S'il se peut que certains marchés soient encore opérationnels, la limitation des activités en plein air et les obligations de quarantaine sont susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité économique des ménages, en particulier si les soutiens de famille dépendent de salaires journaliers et ne disposent d'aucune autre source de revenu pour subvenir aux besoins quotidiens en aliments, produits essentiels et services médicaux, notamment.

Dans les semaines à venir, la Croix-Rouge chinoise va entreprendre des évaluations à Wuhan et dans d'autres zones touchées (ainsi que des consultations avec les pouvoirs publics) en vue d'étudier la possibilité d'appuyer un versement rapide de subventions en espèces sans condition aux ménages touchés à faible revenu. Si ces évaluations et consultations confirment la nécessité d'une telle opération, la Croix-Rouge chinoise envisagera de distribuer des subventions en espèces pour permettre aux ménages touchés de subvenir à leurs besoins essentiels. En Chine, les plateformes de paiement numériques comme AliPay et WeChat Pay sont bien implantées et permettraient d'envoyer rapidement de l'argent aux ménages touchés si la Croix-Rouge chinoise le juge approprié.

En outre, quand les activités à l'échelle des communautés seront enfin permises, la Croix-Rouge chinoise entreprendra des évaluations concernant les communautés rurales de la province du Hubei ainsi que des consultations avec les autorités publiques en vue d'étudier la possibilité de fournir aux ménages touchés les moins privilégiés une assistance en matière de moyens de subsistance. Cette assistance bénéficierait notamment aux zones dans lesquelles la Croix-Rouge chinoise apporte déjà une aide aux agriculteurs par l'intermédiaire de coopératives.

Les activités à mettre en œuvre seront précisées si les évaluations et consultations en confirment la nécessité. Elles seront adaptées au contexte local des zones touchées (urbaines ou rurales). Parmi les activités possibles figurent le versement de subventions en espèces sans condition aux ménages à faible revenu, calculées sur la base des dépenses minimales des ménages dans les zones ciblées, et la distribution de ressources (en espèces ou nature) aux ménages vulnérables vivant dans les zones touchées pour restaurer ou diversifier leurs moyens de subsistance. Si aucune activité spécifique n'est prévue à ce stade, le budget contient une provision pour de possibles versements de subventions en espèces et interventions en matière de moyens de subsistance.

Stratégies de mise en œuvre

Renforcer les Sociétés nationales

Besoins (CHF) : 2,46 millions

Pour sauver des vies et préserver les moyens de subsistance face à l'épidémie de 2019-nCoV, il est vital de renforcer la préparation aux catastrophes et aux crises aux niveaux mondial, régional, sous-régional, national et local. La Préparation des Sociétés nationales pour une intervention efficace (PIE) est une approche de la Fédération internationale dont l'objectif est de permettre aux Sociétés nationales de s'acquitter de leur rôle d'auxiliaire en renforçant les capacités de préparation locales pour assurer une aide humanitaire opportune et efficace. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reçoivent un soutien continu dans leurs efforts de PIE, et les [« Considérations pour la préparation aux épidémies »](#) sont en cours de diffusion (le document existe en anglais, arabe, espagnol et français). Tous ces supports seront en outre adaptés et traduits dans des langues locales, selon que de besoin, en coordination avec les régions.

Depuis que l'épidémie s'est déclarée, une note d'orientation à l'intention de la Fédération internationale et des Sociétés nationales sur l'épidémie de 2019-nCoV a été élaborée. Elle est actualisée chaque semaine et contient les dernières informations à disposition sur le virus, les symptômes et les risques qui y sont liés, ainsi que les mesures que les Sociétés nationales peuvent prendre pour appuyer l'intervention nationale de leur pays.

En complément, d'autres notes d'orientation ont été élaborées qui mettent l'accent sur la préparation des Sociétés nationales :

- Rôle des Sociétés nationales dans la préparation aux épidémies : *Mandat des Sociétés nationales, Règlement sanitaire international (RSI), Programme de sécurité sanitaire mondiale (GHSA)*
- Capacité des Sociétés nationales à se préparer et à faire face aux épidémies : *Préparation des Sociétés nationales pour une intervention efficace (PIE), Programmes et services des Sociétés nationales*
- Activités pouvant être menées par les Sociétés nationales pour se préparer et faire face à l'épidémie de 2019-nCoV : *Préparation des communautés, Préparation institutionnelle*

Autre document essentiel pour la Fédération internationale et ses membres : la **liste de contrôle relative à la mobilisation du personnel en vue de la lutte contre le coronavirus**, qui est une note d'orientation sur la gestion des volontaires en situation de pandémie visant à aider les Sociétés nationales à garantir la sûreté et le bien-être des volontaires intervenant dans la lutte contre une épidémie/pandémie. Ce document vise à aider les Sociétés nationales à se préparer et à faire face à ces situations. Les lignes directrices qu'il contient doivent être adaptées aux besoins des volontaires selon le contexte dans lequel ils évoluent. Une assurance couvrant les volontaires en cas d'accident dans l'accomplissement de leurs fonctions est par ailleurs prévue dans le cadre de cette opération.

D'autres outils viennent compléter les documents d'orientation susmentionnés qui sont en train d'être révisés ou actualisés, en particulier concernant la planification de la continuité des activités. Ce processus jette les bases pour que, pendant la crise, l'organisation assure dans toutes les zones concernées le fonctionnement continu de ses services essentiels. Il sert aussi à planifier le relèvement et la reprise des opérations si celles-ci ont été inopinément interrompues. Outre les activités répondant au devoir de protection et de garantie de la santé du personnel et des volontaires, un accent particulier est mis sur des mesures de sauvegarde de certains services.

Les Sociétés nationales se sont engagées, individuellement et/ou collectivement, à œuvrer en partenariat avec les communautés, les pouvoirs publics de leur pays et d'autres organisations en vue de se préparer à des épidémies et pandémies au niveau local, de les prévenir et d'y faire face. Conformément à cet engagement, le renforcement de la préparation des Sociétés nationales à des flambées de maladie, des épidémies et des pandémies sera une priorité de cette opération. Il s'agira notamment d'investir dans les sections locales, en particulier celles qui se trouvent dans des zones frontalières, afin que les Sociétés nationales puissent accomplir leur mission comme le leur demandent les autorités publiques face à l'épidémie actuelle et en cas d'autre épidémie.

Comme mentionné plus haut, la communication sur les risques, l'engagement communautaire et la redevabilité sont essentiels à tous les stades de la préparation aux épidémies et de la lutte contre les épidémies, et seront intégrés tout

au long de l'opération en vue de promouvoir la santé. Pour que les efforts d'intervention ne soient pas sapés par la méfiance, la peur, la panique ou les rumeurs, et pour que le 2019-nCoV ne se propage pas encore plus rapidement, il est vital de mettre en œuvre des stratégies de communication et d'engagement fiables, opportunes, inclusives et transparentes. En outre, un engagement efficace de la communauté facilitera l'opération et plus généralement les efforts de coordination du gouvernement et des partenaires visant à obtenir des informations sur les impressions et le comportement de différents groupes, à donner suite à leurs commentaires, et à élaborer des stratégies de mobilisation efficaces et ciblées fondées sur les capacités existantes des communautés. L'anxiété et la peur alimentent les stéréotypes et le racisme à l'encontre des personnes d'origine asiatique qui se retrouvent accusées de répandre le coronavirus. La Fédération internationale unit ses forces à celles de partenaires et de médias pour s'attaquer aux comportements négatifs et promouvoir l'acceptation et la confiance. Le renforcement des capacités des Sociétés nationales aux fins de l'institutionnalisation de l'engagement communautaire et des normes minimales et mesures en matière de redevabilité sera au cœur des efforts de préparation prévus, de façon à garantir la mise en œuvre d'une approche communautaire centrée sur les personnes.

Enfin, les enseignements tirés de précédentes opérations de lutte contre des épidémies et des pandémies, ainsi que de l'intervention en cours, seront mis à disposition en vue de leur diffusion, le cas échéant. La Fédération internationale continue d'encourager les échanges de bonnes pratiques entre Sociétés nationales sœurs, en s'appuyant sur les mesures énoncées au titre de la stratégie de mise d'œuvre 3 (SMO 3) : influencer les autres en tant que partenaires stratégiques majeurs. Cette approche doit contribuer à renforcer les Sociétés nationales d'ici la fin de l'opération.

Garantir une gestion internationale des catastrophes efficace

Besoins (CHF) : 1,57 million

Du personnel technique à déploiement rapide sera mis à disposition des pays selon que de besoin, et des spécialistes seront déployés au siège du Secrétariat de la Fédération internationale et dans les cinq régions en fonction des besoins et des priorités, pour suivre, analyser, coordonner et préparer et/ou gérer l'opération avec les partenaires internes et externes, ainsi qu'avec les membres de la Fédération internationale.

Afin de garantir une coordination technique efficace et rationnelle, les fonctions de soutien aux programmes suivantes seront mises en place : déploiement rapide, logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement, et coordination interorganisations.

Dans le cadre de cette opération, les mécanismes d'intervention rapide ont été activés aux niveaux régional et mondial. Des spécialistes des domaines suivants ont été déployés en vue de renforcer les capacités aux niveaux national, régional et mondial :

Lieu	Fonction	Source de financement
Genève	Coordination des opérations	Fédération internationale
Genève	Logistique médicale	Croix-Rouge finlandaise
À distance – appui à la cellule de Genève	Préparation aux pandémies	Croix-Rouge australienne
Bureau régional pour l'Asie-Pacifique (Kuala Lumpur)	Coordination des opérations	Croix-Rouge de Singapour
Bureau régional pour l'Asie-Pacifique (Kuala Lumpur)	Préparation aux pandémies	Croix-Rouge danoise
Bureau régional pour l'Asie-Pacifique (Kuala Lumpur)	Communication	Croix-Rouge néo-zélandaise
Bureau régional pour l'Asie-Pacifique (Kuala Lumpur)	Soutien psychosocial	Croix-Rouge danoise
Beijing	Logistique	Croix-Rouge finlandaise
Beijing	Communication	Croix-Rouge finlandaise
Beijing	Santé dans les situations d'urgence	Croix-Rouge australienne
Beijing	Santé communautaire	Croix-Rouge de Singapour

Au vu de la nature évolutive de l'épidémie, une cellule de coordination a été créée à Genève afin que les Sociétés nationales de toutes les régions reçoivent un appui en matière de préparation et d'intervention. Des structures de coordination sont en outre en train d'être mises en place au niveau des régions. Dans le cadre de l'intervention, le Système d'information pour la gestion des déploiements rapides (SIMS) a par ailleurs été activé en vue de favoriser le

suivi des activités/préparatifs des Sociétés nationales et l'analyse des données secondaires. Enfin, les nouvelles lignes directrices pour des interventions rapides sont mises à profit dans le cadre de l'opération en cours.

Les activités logistiques visent à garantir une gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement, notamment des achats, des dédouanements, de la flotte, du stockage et du transport vers les sites de distribution, conformément aux exigences de l'opération et aux normes, processus et procédures de la Fédération internationale en matière de logistique. Depuis le début de l'épidémie, le centre de gestion de la logistique des opérations, des achats et de la chaîne d'approvisionnement (OLPSCM) de Kuala Lumpur apporte un soutien essentiel aux membres de la Fédération internationale de la région Asie-Pacifique dans la recherche, l'achat et la livraison d'équipements de protection, notamment d'EPI destinés aux employés et volontaires prenant part à des activités qui les exposent à un risque ne pouvant pas être diminué par un changement de comportement ou une modification du programme (exemple : fourniture directe de soins cliniques, paramédicaux ou à domicile). Suite au lancement de l'appel d'urgence, l'Unité Logistique de Genève, en coordination étroite avec l'OMS et d'autres organisations internationales, prend part aux approvisionnements à l'échelon mondial selon les normes définies, en communiquant le cas échéant son analyse à ses centres situés à Kuala Lumpur, Dubaï, Nairobi, Panama, Beyrouth, Budapest et Las Palmas.

L'OLPSCM étant un service destiné aux membres, il appuie la Croix-Rouge chinoise dans la coordination des dons en nature conformément aux Principes et règles régissant l'assistance humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en particulier pour limiter au minimum, et si possible empêcher un afflux de dons non sollicités. Les Sociétés nationales partenaires prévoyant d'effectuer des dons en nature au moyen de voies bilatérales sont encouragées à prendre connaissance des spécifications des articles demandés par la Croix-Rouge chinoise, en concordance avec les listes fournies par les autorités, auprès de l'OLPSCM de la Fédération internationale. Dans l'idéal, il est recommandé de fournir une assistance en nature en se reportant au tableau des articles sollicités. Celui-ci est consultable [ici](#). La Fédération internationale encourage aussi toutes les Sociétés nationales à coordonner leurs besoins et leurs achats d'EPI avec l'OLPSCM, lequel coordonne tous les besoins au titre de l'appel d'urgence et procède à des achats en coordination étroite avec d'autres organisations de façon à atteindre les objectifs prioritaires et à éviter la concurrence sur le marché mondial.

Un plan d'action d'urgence, qui contiendra davantage d'informations à ce sujet, sera bientôt publié.

Influencer les autres en tant que partenaires stratégiques majeurs

Besoins (CHF) : 625 000

Des fonctions de soutien aux programmes, dont **la communication et les relations avec les médias, la planification, le suivi, l'évaluation et le compte rendu**, ainsi que **le développement des partenariats et des ressources**, seront mises en place de sorte que la Fédération internationale influence les autres en tant que partenaire stratégique majeur. Des études de sciences sociales et les mécanismes de retours d'information communautaires mis en place au titre des activités de CEA serviront à promouvoir auprès des partenaires et des parties prenantes l'importance que la lutte contre l'épidémie soit conduite par les communautés et inclusive.

En Chine, la Croix-Rouge chinoise dirigera la communication et les relations avec les médias en appui à l'opération. Un soutien technique sera par ailleurs fourni par les collaborateurs de l'Équipe de soutien au groupe de pays de la Fédération internationale à Beijing chargés de la communication lors des interventions rapides, et par l'Unité Communication de la Fédération internationale à Kuala Lumpur.

Le but principal est que l'intervention humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fasse l'objet d'une communication professionnelle, et soit comprise et approuvée par les parties prenantes internes et externes. Pour favoriser une mobilisation efficace des ressources, intensifier la collaboration avec les partenaires et parties prenantes clés, et atténuer les risques pour la réputation, il est crucial de maintenir un flux constant d'informations publiques opportunes et précises axées sur les besoins humanitaires et les opérations de la Croix-Rouge chinoise.

Les activités de communication en appui à l'intervention, qui incluront des initiatives d'information du public intégrant l'utilisation de plateformes en ligne de la Croix-Rouge chinoise et de la Fédération internationale, des opérations de relations avec les médias, des productions audiovisuelles et des activités de mobilisation des réseaux sociaux, auront pour objectif de mettre en évidence l'action de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Parmi les principaux publics cibles figureront les médias nationaux, régionaux et internationaux, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les organisations sœurs ainsi que les donateurs et le grand public.

Aux niveaux régional et mondial, la Fédération internationale intensifiera les efforts de communication qu'elle déploie déjà en relayant des messages de prévention et en aidant les Sociétés nationales à adapter les messages publics à leurs cibles respectives. Par ailleurs, elle orientera les Sociétés nationales dans leurs actions de communication publique, en lien avec les activités en cours de communication sur les risques, le cas échéant.

Sur le plan des opérations, la Fédération internationale intensifiera la communication avec les systèmes intergouvernementaux régionaux comme le Centre de l'ASEAN pour l'assistance humanitaire dans la gestion des catastrophes (Centre AHA), la CDEMA, le mécanisme de protection civile de l'UE et autres, pour s'accorder sur les mécanismes de diffusion et de coordination des informations. En fonction de l'évolution de l'épidémie, il se peut que les organismes militaires jouent un rôle important dans plusieurs pays. Les Sociétés nationales et la Fédération internationale établiront des liens avec ces organismes selon le cadre de politique du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les enseignements tirés de précédentes opérations et le projet de lignes directrices sur les **relations civilo-militaires** du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge constituent des documents de référence essentiels qui serviront à guider la Fédération internationale et ses membres dans ces démarches.

Des activités de soutien à **la planification, au suivi, à l'évaluation et au compte rendu**, ainsi qu'à la **gestion des informations**, sont actuellement mises en œuvre aux niveaux national, régional et mondial en vue de garantir une collecte cohérente des données et informations qui éclaireront les prises de décisions et les allocations de ressources, le cas échéant. Ces informations seront ensuite diffusées par des canaux appropriés, notamment sur la [plateforme GO de la Fédération internationale](#), au moyen de communications internes et externes, par l'intermédiaire des médias, et dans le cadre du développement des partenariats et des ressources, au nom des membres de la Fédération internationale ou du Secrétariat lui-même, le cas échéant.

Cet appel d'urgence constitue en outre une occasion de compléter l'action en cours en matière de **droit international relatif aux catastrophes**, au titre de laquelle la Fédération internationale et ses membres se fondent sur des études et des analyses pour comparer les efforts déployés par différents pays en vue de mieux promouvoir la réduction des risques de catastrophe dans leur législation, en particulier au niveau communautaire, et pour donner des conseils sur ces efforts et/ou plaider en leur faveur, le cas échéant.

Le plan d'action d'urgence contiendra davantage d'informations à ce sujet.

Maintenir une Fédération internationale forte

Besoins (CHF) : 566 000

En vue de maintenir une Fédération internationale forte, des fonctions de soutien aux programmes seront prévues dans les domaines des ressources humaines, des finances et de l'administration, et de l'audit.

Des outils supplémentaires sont en cours de révision ou d'actualisation, en particulier concernant la **planification de la continuité des activités**. Ce processus jette les bases pour que, pendant la crise, la Fédération internationale assure dans tous les bureaux concernés le fonctionnement continu de ses services essentiels. Il sert aussi à planifier le relèvement et la reprise des opérations si celles-ci ont été inopinément interrompues. Outre les activités répondant au devoir de protection et de garantie de la santé du personnel et des volontaires, un accent particulier est mis sur des mesures de sauvegarde de certains services.

La **cellule de coordination** mondiale de la lutte contre le 2019-nCoV veillera à ce que l'intervention globale contre le virus soit cohérente et concordante. Elle assurera la coordination de la stratégie d'intervention dans toutes les régions et supervisera le contrôle de la qualité pour favoriser la réussite de l'opération. Elle élaborera, adaptera et diffusera des orientations et normes mondiales, aidant ainsi les régions à donner aux Sociétés nationales les ressources adéquates pour se préparer et intervenir. Elle assurera un contrôle continu des risques et mettra en œuvre des stratégies et mesures d'atténuation. Des conseillers techniques supplémentaires viendront par ailleurs renforcer la capacité des régions en appuyant les activités de préparation, de communication sur les risques et de mobilisation des Sociétés nationales dans les pays, en fonction des besoins et du degré d'engagement.

La Fédération internationale applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude. Elle est attachée à une transparence totale et s'engage à répondre de son action devant ses partenaires et les communautés qu'elle sert. Faisant suite aux enquêtes concernant des fraudes commises dans le cadre de ses opérations de lutte contre Ebola, la Fédération internationale a considérablement renforcé **la prévention et la détection de la fraude et de la corruption**, ainsi que les enquêtes, conformément aux bonnes pratiques du secteur dans le cadre des opérations à haut risque. Elle a mis en place un [cadre de « triple défense » aux fins de la prévention de la fraude](#) visant à renforcer ses trois lignes de défense, à savoir les opérations, le respect des dispositions et les enquêtes internes. Ce cadre sera appliqué à l'intervention en cours.

Le plan d'action d'urgence contiendra davantage d'informations à ce sujet.

Besoins de financement

Domaines prioritaires (DP)	SANTÉ (WASH, COMMUNICATION SUR LES RISQUES, ETC.)	PROTECTION, GENRE ET INCLUSION	MIGRATION	RENFORCER LES SOCIÉTÉS NATIONALES	GESTION INTERNATIONALE DES CATASTROPHES EFFICACE	INFLUENCER LES AUTRES EN TANT QUE PARTENAIRES STRATÉGIQUES MAJEURS	MAINTENIR UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE FORTE	Total par région
Asie-Pacifique	20 100 000	70 000	40 000	1 000 000	345 000	145 000	300 000	22 000 000
Afrique	2 130 000				846 000	24 000		3 000 000
Amériques	1 325 000	10 000	15 000	300 000	200 000	100 000	50 000	2 000 000
Europe	1 315 000	10 000	15 000	300 000	220 000	100 000	40 000	2 000 000
MENA	1 268 000	10 000	15 000	328 000	213 000	110 000	56 000	2 000 000
Monde	450 000			120 000	350 000	50 000	30 000	1 000 000
Total par DP/SMO	26 558 000	112 000	103 000	2 458 000	1 578 000	625 000	566 000	32 000 000

Jagan Chapagain
Secrétaire général

<p>Documents de référence</p> <p>↘</p> <p>Cliquez ici pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les appels et mises à jour précédents 	<p>Pour obtenir davantage d'informations concernant cette opération, veuillez contacter :</p> <p>À la Fédération internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Catastrophes et crises (prévention, intervention et relèvement) : Nelson Castano, responsable, Coordination des opérations, +41 22 730 4926, Nelson.CASTANO@ifrc.org • Santé : Panu Saaristo, chef d'équipe, Santé dans les situations d'urgence, +41 22 730 4317, Panu.SAARISTO@ifrc.org • Communication : Laura Ngo-Fontaine, administratrice principale, Communication, +41 22 730 4485, Laura.NGOFONTAINE@ifrc.org <p>Conseils techniques de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédération internationale, Afrique : Adinoyi Adenzi, chef, Santé, adinoyi.adenzi@ifrc.org • Fédération internationale, Amériques : Maria Franca Tallarico, cheffe, Santé, maria.tallarico@ifrc.org • Fédération internationale, Asie-Pacifique : Abhishek Rimal, Santé dans les situations d'urgence, abhishek.rimal@ifrc.org • Fédération internationale, Europe : Davron Mukhamadiev, chef, Santé, davron.mukhamadiev@ifrc.org • Fédération internationale, MENA : Aymen Jarboui, chef, Santé, aymen.jarboui@ifrc.org <p>Mobilisation de ressources à l'échelle de la Fédération internationale et promesses de contributions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de ressources : Diana Ongiti, administratrice principale, Opérations d'urgence, +41 22 730 4223, diana.ONGITI@ifrc.org <p>Dons en nature et tableau des articles sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logistique, approvisionnement et gestion de la chaîne logistique : Aysagul Bagci, coordonnatrice, Logistique, aysegul.bagci@ifrc.org
--	---

Comment nous travaillons

Dans toutes ses activités d'assistance aux personnes les plus vulnérables, la Fédération internationale s'efforce d'appliquer le **Code de conduite** pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe, et **la Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire (Sphère)**. L'ambition de la Fédération internationale est d'inspirer, **d'encourager, de faciliter et de faire progresser en tout temps et sous toutes ses formes l'action humanitaire** des Sociétés nationales, en vue **de prévenir et d'alléger les souffrances humaines** et d'apporter ainsi sa contribution au maintien et à la promotion de la dignité humaine et de la paix dans le monde.

The IFRC's work is guided by Strategy 2020 which puts forward three strategic aims:



Save lives.
protect livelihoods,
and strengthen recovery
from disaster and crises.



Enable **healthy**
and **safe** living.



Promote **social inclusion**
and a culture of
non-violence and **peace**.